**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 24 (1910)

Heft: 2

Artikel: Les origines de l'ordre du collier de Savoie dit de l'Annonciade [suite et

fin]

Autor: Muratore, Dino

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-746468

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

einen Fisch aus. Die Blätter am Baumstrunke des Wappens Zurlauben waren ausgebrochen und mussten, so gut als das fehlende S im Wappen Schell, ersetzt werden.

Wir danken Herrn Otto Vogler, dass er uns in freundlichster Weise auf diese Klosterreliquie aufmerksam gemacht und die zwei schönen Photographien gespendet hat, ebenso Herrn Prof. E. A. Stückelberg für sein Kompendium der beiden Heiligen, Herrn Dr. Fr. Hegi für die eingehenden Mitteilungen über die Familie v. Greifenberg genannt Werli.

# Les origines de l'Ordre du Collier de Savoie dit de l'Annonciade

par le Prof. Dr. Dino MURATORE.

(Avec planches IX et X).

(Suite et fin).

# De la forme primitive du Collier et de ses transformations.



Jusqu'à maintenant une obscurité complète a toujours enveloppé la forme primitive du Collier: il manque, en effet, toute indication officielle précise, et la seule, mais sans aucune valeur contemporaine, est celle de *Cabaret*, admise plus ou moins, selon leur caprice, par les historiens postérieurs.

Cet ancien chroniqueur savoyard parle d'«ung colier comme dung levrier, ou avoit escript par dessus en lettres dor, fert, fert, fert, et a lanel du colier estoient neufz lasses ensemble lung asses pres de lautre». Un autre, Servion, le disait «fait dor a feuilles de lorier entretenans lung a lautre, esmalliez de vert esmail, et en la rompure dessoubz ung pendant a iij neux de las

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tiré de la Bibliothèque de la Maison de Savoie, tome II: Gestez et chroniques de la Maison de Savoie, par J. Servion, édition de F. Bollati. Turin, 1879.

entrelasses, correspondant lung a lautre, et au mylieu du las son mot quil portoit, questoit Fert...» (fig. 57): mais ni l'une, ni l'autre de ces descriptions n'ont une valeur contemporaine.

Le premier, Paradin, en mentionnant le *Fert* du Collier primitif, avec les roses et l'image de l'Annonciation, en donnait l'explication aussi connue que peu prouvée et ridicule *Fortitudo Eius Rhodum Tenuit*, comme si l'Ordre eût été créé pour glorifier Amédée V; mais c'était Favyn, qui donnant libre cours à sa fantaisie, le décrit composé de roses émaillées de rouge et de blanc, attachées par des nœuds d'amour de couleur rouge de chair tendre, avec quelques *Fert*, signifiant *Frappez*, *Entrez*, *Rompez Tout*, comme consécration à Vénus, et avec un ovale en or à la partie inférieure, contenant l'image de Saint-Maurice!

Capré finissait par adopter la version de la *Chronique*, bien qu'il fit allusion à certains colliers, sans le Fert, conservés à Hautecombe, et attribués au Comte Vert, dont nous parlerons plus loin; Guichenon, comme preuve décisive du Fert dans le Collier, présentait la description de l'un d'eux, tout en répudiant ce qui avait trait à l'entreprise de Rhodes 1; Borgarello de Cambiano, dans un travail encore inédit, écrit en français au XVIIIe siècle, avançait qu'Amédée VI employait deux colliers de formes différentes: un grand, avec le Fert et le pendant; et un petit, avec le seul pendant attaché à un ruban ou à une chaînette: cette idée, après une longue discussion critique sur le manque de valeur historique des deux colliers de Hautecombe, fut acceptée par Cigna-Santi<sup>2</sup>.

Cibrario lui-même, croyait, tout d'abord, que les roses d'émail, placées dans le Collier primitif, étaient une

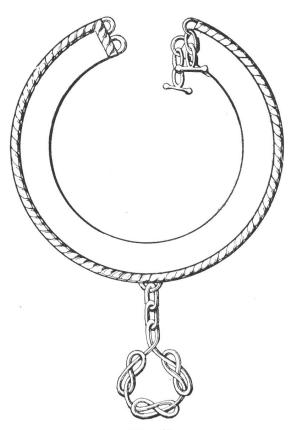


Fig. 58 Reconstitution du Collier par Claretta.

preuve que l'Ordre était dédié à la Vierge<sup>3</sup>, et dans d'autres travaux, que le *Fert* aussi se trouvait dans le vide des trois nœuds, signifiant « *porte* les liens de la foi jurée à Marie » <sup>4</sup>; mais Dominique Promis, avec une logique serrée, démontra plus tard que ni la rose, ni le *Fert* ne devaient se trouver dans le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hist. généal. Maison de Savoie t. I. 112, 140-41, 145, 147-48.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Manuscrit cité, p. 75 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Statuts . . . p. VII-VIII.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Storia Mon. Sav. III. 187-188, et Descriz. stor. Ordini Cavall. I, 5-7 et 12-13,



Collier, au moment de la fondation : résultat purement négatif, que chercha en vain à compléter en dernier lieu Claretta, dans une reconstitution que nous reproduisons ici <sup>2</sup> (fig. 58).

Mais, plutôt qu'aux assertions contradictoires des chroniqueurs et des historiens, il vaudra mieux s'appuyer aux preuves iconographiques, naturellement pour ce qui regarde le temps antérieur à la réforme définitive de l'Ordre, faite par le duc de Savoie Charles III, en 1518.

Malheureusement, la moisson qu'il nous a été donnée de recueillir à ce sujet est plutôt exiguë.

Le plus ancien document connu actuellement, représentant le Collier de Savoie, est l'en-tête d'une charte qui nous a été signalé par M. Fréd.-Th. Dubois ³, et déjà publié par celui-ci dans l'Histoire de la cathédrale de Lausanne, en 1905 ⁴ (fig. 59). Il représente Notre-Dame de Lausanne pour laquelle le comte Vert avait une dévotion particulière. Elle est accostée à gauche des armes d'Amédée VI et à droite du Collier. Au-dessous court la légende Ad honorem Beate Marie lausannensis. Dans cet acte passé à la Tour de Peilz, le 29 janvier 1382, le comte Vert fondait dans la cathédrale de Lausanne une messe perpétuelle, dite

¹ Illustrazione . . . cit. p. 82-89.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Statuti.... op. cit. p. 83. A confronter: Memorie.... cit. p. 826-28.

³ Parchemin des Archives d'Etat de Turin, Vescovadi Stranieri, Lausane, liasse I nº 5. — La minute de l'acte se trouve dans les Protocolli Segretarii Ducali, série camerale (?), Reg. 104, fol. CXXII, v. à CXXIII, avec la date du 20 janvier, indiquée par simple erreur de copie, car, dans un acte supplémentaire du 29 (ivi, fol. CXXIIII v.), la donation est faite «hodie». Les actes furent ensuite confirmés par le Comte Rouge, le 10 juin 1383 (ivi, fol. CXXIIII et CXXV v.). — Voir à propos de ce don (lego) Dupraz, op. cit. pp. 96 et suiv.; cf. également Corday, L'acquisition du Pays de Vaud par le Comte Vert, 1359, dans Mém. doc. Soc. Hist. Suisse Rom., série 2e, t. VIII, 1906, p. 88-89.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> E. Dupraz, La cathédrale de Lausanne. Lausanne 1906.

de «l'aurore» en l'honneur de la Vierge, pour le repos de son âme et de celles des membres de sa famille.

Evidemment, étant données la simplicité, presque la rudesse avec lesquelles le dessin est exécuté, personne ne peut douter qu'il ne soit la reproduction exacte du Collier en usage à l'époque du Comte Vert, étant donné encore le caractère officiel de l'acte et l'offrande votive, faite simultanément, d'un Collier en or; et

quand nous aurons considéré encore que, du vivant du fondateur lui-même, il ne fut apporté aucune modification à sa forme, nous aurons la certitude quasi absolue que ce Collier doit être identique à celui de l'acte de la fondation de l'Ordre.

Ce Collier est très simple (fig. 60). Il est formé d'une large bande circulaire, dont les deux extrémités se terminent par un anneau fixé par des armatures sur lesquelles on distingue de petits rivets; les deux anneaux sont réunis par une boucle allongée à laquelle est suspendu l'insigne de l'Ordre. Ce Collier devait être assez grand pour pouvoir s'adapter au cou sans l'ouvrir et se porter sur le casque et sur la cuirasse ou la cotte de maille. Il devait être massif, puisque

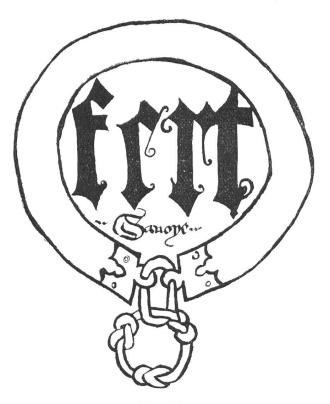


Fig. 60 Le Collier de 1382 (grandeur naturelle)

pour chacun il a fallu dépenser, en janvier 1364, comme nous l'avons vu, environ 19 florins d'or de bon poids.

Tel était donc, dans son éloquente simplicité, le Collier de Savoie primitif, tel que le portèrent le Comte Vert et ses valeureux compagnons, sur les glorieux champs de bataille et dans les lices des tournois et des joutes, et tel qu'il était déposé sur leurs dépouilles mortelles, quand ils descendaient dans la paix du tombeau; tandis que lors de l'expédition orientale de 1366-1367, peut-être, une croix était placée dans le vide du pendant, symbole de la sainte entreprise '.

Un autre document important pour la forme primitive du Collier de Savoie est le chevalier, qui se trouve sculpté à l'extrémité de l'une des stalles de l'église de S<sup>t</sup> François à Lausanne (fig. 61).

Ce chevalier, dont le corps se termine en queue de poisson, est revêtu d'un casque conique et d'une cotte de maille recouverte d'une housse décorée de la

<sup>1</sup> Voir le Collier de Guillaume de Grandson, dont il est parlé page 80.



Fig. 61 Stalles de St François à Lausanne.

croix de Savoie. Autour du cou et légèrement posé sur les épaules se trouve le Collier, constitué ici par un simple cordon formant trois nœuds sur lui-même. Nous avons donc ici l'insigne même de l'Ordre, formant le Collier (fig. 62).

De quelle époque datent ces stalles? Chacune d'elles porte les armoiries du donateur: la première un écu parti Savoie et Bourbon, soit les armes d'Amédée VI qui avait épousé en 1355 Bonne de Bourbon, la seconde un écu parti Savoie et Berry, soit les armes d'Amédée VII, qui avait épousé en 1376 Bonne de Berry. Ces deux stalles ont été exécutées en même temps, elles sont faites sur le même modèle et conçues par le même artiste.



Fig. 62

Or nous savons que ces deux princes s'intéressaient vivement aux Franciscains de Lausanne, et qu'Amédée VI leur légua par son testament du 27 février 1383 l'importante somme de 500 florins (près de 11000 francs, valeur marchande actuelle). L'église de St François fut détruite par un grand incendie qui consuma presque toute la ville de Lausanne, et que M. Maxime Reymond, qui a étudié cette question, place à la date de l'année 1377 ou peut-être déjà en 1376. L'antipape Clément VII accorda des indulgences à ceux qui aideraient à la restauration de l'église: or, il est fort probable qu'Amédée VI et son fils contribuèrent a cette restauration, en dotant l'église de ces deux stalles, qui se trouvaient jadis à l'entrée du chœur.

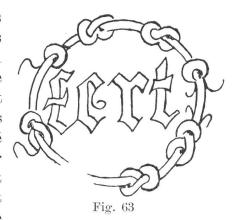
On peut donc dire que ces stalles sont postérieures à l'incendie de l'église et au mariage d'Amédée VII et de Bonne de Berry, qui eut lieu en 1376, puisque les armoiries de ce prince et de son épouse décorent l'une de ces stalles. Mais elles sont antérieures à l'année 1383, date de la mort du comte Vert, puisque ses armoiries décorent aussi l'autre.

Nous avons donc une date approximative qui nous permet de dire que ce modèle du Collier de Savoie est probablement contemporain du fondateur de l'Ordre.

Nous retrouvons un même genre de Collier dans un dessin tiré d'une charte de 1399, contenant un accord entre les seigneurs de Chevron et Amédée de Savoie, seigneur de Molettes: mais ici les lacs d'amour dépassent le nombre symbolique de trois (fig. 63)<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce dessein a été reproduit par A. de Foras, Armorial de Savoie, tome II, p. 6.

Un autre document qui date des premières années du XVe siècle (quoiqu'en aient dit plusieurs historiens) est le Collier, qui se trouve au pied de l'initiale enluminée des statuts de l'Ordre publiés par Amédée VIII en 1409; ce document est conservé au Musée historique des Archives Royales à Turin 1. Le plat du Collier est divisé en petits compartiments séparés chaque fois par un double trait, et dans chaque compartiment est placé une rose. Dans le vide du Collier est inscrit le FERT en lettres gothiques minuscules. L'insigne



de l'Ordre pendu au Collier est toujours formé du simple anneau aux trois lacs d'amour (fig. 64).

Guichenon, dans son *Histoire généalogique*, assure avoir vu le propre Collier du Comte Vert dans le trésor de la sacristie de l'abbaye de Hautecombe; il est, dit-il, «d'or large de trois doigts, avec ces lettres F. E. R. T., un Lacs d'Amour au bout de chaque F. E. R. T., et le pendant de trois Lacs d'Amour en rond »

et dit-il encore « c'est ainsi que ce Collier est peint en teste des Statuts de l'Ordre faits par le duc Amé VIII dont l'Original en parchemin est en l'Archive de S. A. R. à Turin».

Les colliers dont il est question ont été détruits à la Révolution, lors du sac de l'abbaye de Hautecombe. Mais il nous reste heureusement une description et les dessins de ces colliers, que Cigna-Santi fit faire en 1782°; elle est intitulée:

«Description des deux colliers, qu'on montre à Hautecombe comme étant du Comte-Verd, par M. Belly, Officier de la Légion des Campements, qui en a copié dans toutes leurs dimensions les dessins sur le lieu.

«Le grand Collier est de vermeil bien doré sauf les laz d'amour qui sont encore tresbien dorés, et je les aurois crus d'or, si un des religieux d'Haute-

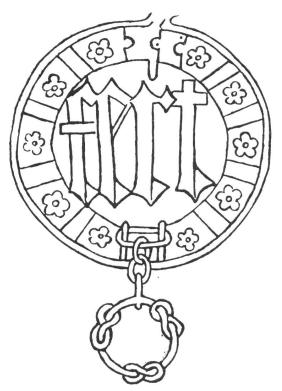


Fig. 64

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir le dessin Nº 3, déjà reproduit dans l'opuscule *Statuts* . . . de Cibrario, qui, à l'instar des historiens postérieurs, lui nie toute valeur, l'appelant un caprice du peintre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Archives Royales de Turin, *Ordini Militari*, SS. Annunziata, mazzo 5º, n. 28. — Pièces concernant l'Ordre de l'Annonciade et la Chartreuse de Pierrechâtel, que M. Victor Amé Cigna-Santi s'est procuré en 1782 et qu'il a eu l'honneur de remettre aux Archives de S. M.



Fig. 65

combe ne m'eut dit, qu'ils étoient aussi d'argent (mais j'en doute encore). Ils sont formés par un gros cordon cordé du même diamètre que sur le dessein, que je vous envoye, et ont tout le relief que leur donne leur grosseur, et sont cloués au Collier par un seul clou. Les lettres F. E. R. T. sont d'argent, qui n'a point été doré et forment le mot Fert tout d'une pièce, qui est clouée au Collier par deux clouds, et les dites lettres ont une ligne et demi d'épaisseur soit de relief. Le Collier dessiné est dans toutes les proportions du véritable. J'ai mis sur le derrière de la petite pièce du Collier la coupe de son profil, soit son épaisseur, et celle de la bordure.

«Le petit Collier est d'or, et ressemble à des cosses de pois adossées l'une à l'autre, ou chevauchée l'une sur la moitié de l'autre, telles que j'ai voulu les faire paroitre dans la copie que j'en ai faite. Ces doubles cosses sont au nombre de huit: je n'en ai fait que trois, parce que j'ai cru inutile de les repeter toutes, puisqu'elles sont semblables. Le tout est de même dimension que sur les copies.

«Les Cordons qui forment les pendants, sont cordés, mais la longue boucle, qui tient les las d'amour du pendant du grand Collier, ne l'est pas, ainsi qu'il aparoit sur la copie. J'oubliais de dire qu'il y a le long des cosses des petites elevations, formées comme par des grains qui seraient dedans: c'est ce que j'ai voulu imiter par les ombres rondes, qui regnent le long des cosses.

« Au reste, les religieux n'ont aucune notice cronologique sur les Colliers, ni concessions, ni autre chose. Les Princes, qui sont en marbre et en pierre sur les tombeaux, n'ont point de Collier».

Dans le manuscrit de l'ouvrage de Cigna-Santi, conservé à la Bibliothèque du Roi à Turin, nous avons retrouvé les dessins coloriés des deux colliers, dont nous venons de donner la description. Et nous en donnons une reproduction ici (fig. 65 et 66).

Que devons nous penser de cette tradition, qui fait remonter ces Colliers au XIVe



siècle? La forme du Collier proprement dit, nous rappelle certains exemplaires de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. D'un autre côté la disposition des lacs et des *fert* parait conforme à la description du Collier du Comte Vert, placé sur son catafalque durant la cérémonie des funérailles à

Hautecombe en 1383, qui à vrai dire n'est pas très claire: «Item à mestre Pierre le dorier, pour l'argent, faczon et doreure des lacz et devise du collar de Monseigneur que l'on offrit à la sepulture Monseigneur, cuy Diex absolvet, et lequel lacz estoit hostez du dit collar par les gens de larcevesque de Tharentayse, qui en avoient pourte le dit collar, III sol. gr. tur.» <sup>1</sup>.

La statue d'Humbert bâtard de Savoie (fils d'Amédée VII, mort en 1443) qui existait autrefois à Hautecombe et que nous repro-



Fig. 67

<sup>1</sup> Comptes Trésor. Savoie, vol. 35e, fol. 94 verso.

duisons ici d'après Guichenon (fig. 67), nous montre la forme du Collier à cette époque. Il ne repose pas sur les épaules, mais il plaque au cou, il ne porte ni lacs ni *Fert*, mais la devise arabe *Alahac*, choisie par ce prince lors de sa croisade contre les Turcs. L'insigne est formé ici de trois lacs en cercle, comme aux temps primitifs.

A ceux-ci, nous pouvons ajouter de nombreux colliers, ou de métal précieux, ou brodés sur de riches étoffes, laissés comme don au trésor de Notre-Dame dans la Cathédrale de Lausanne par les Comtes et Ducs de Savoie ou par des seigneurs de la baronie de Vaud, qui sont descrits dans un inventaire de 1441 <sup>1</sup>.

- Un collier d'or, donné par le seigneur comte A. de Savoie. Il y manque trois nœuds.
- Un autre collier d'argent, donné par le seigneur comte de Savoie, auquel il manque au moins cinq nœuds ainsi que le mot FERT.
- Un autre collier donné par le seigneur G. de Grandson, formé d'un tissu ferré (ferratum supra tissutum) avec une croix; deux articulations de la ferrure (duo ferreti) manquent.
- Un autre collier d'argent doré.
- Un autre collier doré, donné par le sire de Gruyère, sur de l'étoffe ferrée, avec des lettres et des nœuds.
- Un autre collier d'argent fait en forme (ad modum) de roses blanches et rouges, donné par la femme d'Amédée de Challant.
- Un collier d'argent doré, donné par le seigneur bâtard H. de Savoie, sur lequel on voit douze lettres avec une croix dorée sur étoffe d'argent.
- Un autre collier donné par le seigneur Amédée de Challant avec sa devise (divisaz) et beaucoup de lettres dorées.

Nous retrouvons la plupart de ces colliers, mais décrits d'une autre manière, dans l'inventaire des objets précieux du trésor de la chapelle de Notre Dame, fait en 1535.

- Deux colliers en argent doré avec un anneau (maly), et une boucle; l'un porte sur le pourtour l'inscription: *Entre dues* (entre deux); l'autre a un anneau et une boucle semblables, avec l'inscription *Fert, Fert,* et les nœuds dorés de Savoie. Trente-deux lettres et quatre nœuds de Savoie manquent.
- Deux colliers, l'un fait d'une bande d'étoffe assez large, garnie de lettres d'argent et d'autres ornements (fulcimentis argenti deaurati); l'autre se compose d'une bande assez étroite de toile grise garnie d'ornements, savoir de bosselures rondes et plaquées (cum bothonis plactis) et d'une croix entourée de trois nœuds de Savoie, d'un anneau et d'une torneto (tresse?) d'argent doré.

¹ Voir cet inventaire publié d'après l'original par Chavannes, Le trésor de l'église cathédrale de Lausanne, Lausanne 1873, p. 24-25, 29, 39-40. Voir aussi Stammler, Le trésor de la cathédrale de Lausanne, traduit par J. Galley dans les Mémoires et Documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande, IIme série, tome V, Lausanne 1902, et Dupraz, La cathédrale de Lausanne, Lausanne 1906, p. 110 et suivantes.

Il est regrettable que la description soit trop succincte et vague et qu'elle n'indique pas clairement la personne des donateurs; et même, qu'on ne puisse pas soutenir certainement si tous sont des Colliers de l'Ordre ou des objets de simple ornementation.

A l'année 1472 appartient la monnaie étudiée par Promis, monnaie du chevalier Claude de Seyssel, qui porte au cou une simple chaînette avec le pendant; à la fin du XVe siècle, le collier peint sur les portraits d'Amédée IX dans les églises des SS. Côme et Damien à Chambéry et de S. Dominique, à Turin. Dans ces derniers, les nœuds et les *FERT* alternent.

Intéressante aussi est la description d'un Collier du Comte Rouge formé de nombreuses perles d'or comme un Rosaire, avec le simple pendant avec les lacs ; et de certains Colliers, sur une trame de tissu d'or et de soie, donnés aux Chevaliers, en 1418, par Amédée VIII ; comme aussi l'indication, de 1392, d'un Collier d'or du Comte Rouge, «factum ad similitudinem de paternoster seu civelles . . . et laqueus divise Domini» ; et un autre, de 1472, d'un «collier d'or a lettres de l'Ordre de Savoie Fert » ; enfin, la tentative défectueuse de reconstruction primitive, faite par un peintre peu habile, en un dessin représentant la fondation de l'Ordre, dans les Statuts imprimés en 1512: un Collier avec Fert et nœuds alternés, et une rose dans le pendant 5.

C'est tout ce qui nous est connu à ce jour: car tous les Colliers peints ou sculptés au XVIe siècle, même s'il s'agissait d'orner les figures des princes ou des seigneurs de temps antérieurs, étaient faits d'après le modèle de ceux usités à leur époque respective.

De l'examen de tous ces documents, il résulte que nous pouvons faire deux constatations. 1° Il n'y a pas eu de forme du Collier fixe, celui-ci se faisait selon l'idée de chaque chevalier. Une seule chose reste invariable, c'est l'insigne qui du reste est la partie principale du Collier. 2° Il y a eu deux sortes de Colliers, le Collier de cérémonies et le Collier ordinaire. En effet, rien de plus naturel; car un insigne aussi important devait se porter journellement, et par conséquent il est très plausible qu'un Collier de gala fut réservé aux grandes cérémonies

¹ «A Johan de la Fonteyne, mercier de Genève, pour 5 once de tissu noir fin pour fere les trois Colliers de l'ordre de Mons. qu'il devait donner.....Livre trois coliers de la devise de Mons. pesans ensemble sans les tissus, 3008 d. (?) d'argent doré, 36 flor. 6 gr....» dans les: Conti Tesoreria generale Savoia, vol. 65°, fol. 136 et 157: publié dans Camus op. cit. 313-314.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comptes Trésor. Savoie, vol. 65e, fol. 136 et 157.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comptes Trés., vol. 39e, fol. 67. «...unam corrigiam auri ad similitudinem de pater noster seu civelles factam...Item unum colare auri factum ad similitudinem dicti corrigie, in quo colari sunt XLII elavi civellarum, duo moriallii et laqueus dicti colaris devise Domini: que corrigia et colare ponderant V marchas et V oncias cum dimidia ad magnam marcham de troys...et tradita fuerunt Ardizone de Bossio pro emendo pannos aureos, cendalia, ceram et certa alia pro sepultura Domini nei Sabaudie Comitis quondam... et fuerunt vendita (fine 1391) IIIº LXXII franchos et dimidium regis»: in Conti Tesoreria generale Savoie, reg. 39º, fol. LXVII.

<sup>4</sup> Vernazza, op. cit., p. 597 et 601.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir Cibrario, Statuts . . . planche.

et qu'un Collier moins précieux fut porté en temps ordinaires et dans les campagnes. Le modèle de 1382 (fig. 60) est pour nous un Collier de gala.

Le Collier ordinaire pouvait être formé d'un gros cordon, peut-être en fils dorés et tressés, reproduisant en plus grand l'insigne de l'ordre lui-même. Il pouvait être aussi formé de l'insigne en or du grand Collier, suspendu au cou

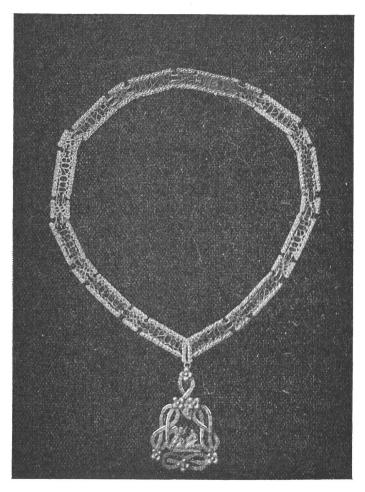


Fig. 68

par un cordon formé suivant la fantaisie personnelle du chevalier. Il pouvait être ou un simple ruban ou une chaîne formée de cosses de pois en or, comme le modèle de Hautecombe (fig. 66), qui du reste passait selon la tradition pour être le collier de campagne du Comte Vert. Il pouvait être fait aussi de feuilles de laurier, comme dans le modèle de Servion (fig. 57) ou d'une simple chaîne comme nous le voyons sur la médaille de Claude de Seyssel.

\* \*

A quel moment apparait sur le Collier le Fert, cette mystérieuse devise du Comte Vert, qui n'a pas encore trouvé son Œdipe? Bien que tant d'explications en aient été données ' et sur lesquels, il me semble inopportun d'insister, du moment que ma ferme conviction, en contradiction avec celle de la majorité des historiens à ce sujet, est que ce mot ne doit pas son origine à la fondation de l'Ordre, et n'a, par conséquent, aucune relation avec lui. Mais, quelle que soit sa signification (et pour mon compte, je m'en tiendrais à l'explication la plus simple, c'est-à-dire la 3e personne du singulier du verbe ferre, porter), le mot est

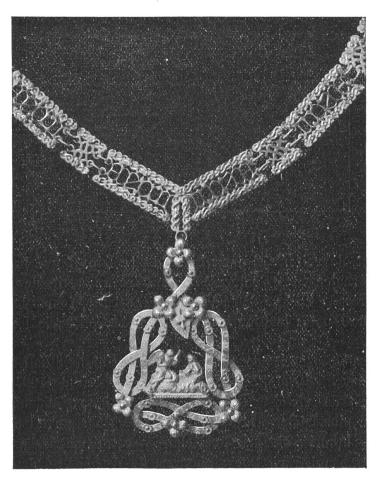


Fig. 69

antérieur au mémorable événement, et eût son origine contemporainement à l'usage de *porter*, sur les armes et les vêtements, le nœud d'amour préféré?.

En effet, sur l'ancien dessin de 1382 reproduit ci-dessus (fig. 59), le *Fert* ne se trouve pas sur la lame du Collier, comme le modeste artiste aurait pu l'y mettre sans obtenir moins d'effet, si, sur le Collier offert à Notre-Dame de Lausanne, ce mot

¹ Outre les explications qu'en donne Guichenon (qui, à tort, affirme que le motto fut employé bien avant Amédée VI¹, Vernazza, Cibrario, Garoni, Promis et Manno, on pourra consulter, par simple curiosité, les petits travaux, fantaisistes plutôt que critiques, de Padiglione, Il Fert di Casa Savoia, memoria araldica, Napoli, 1868; de Pasini, Il Fert di Casa Savoia; dans le Giornale araldico-genealogico.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le *Fert* ne se trouve cependant sur les monnaies de la Savoie qu'à partir de 1392 seulement: Promis, Monete . . . , p. 109 et planche V.

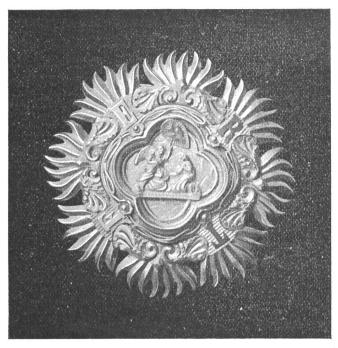


Fig. 70

y eût figuré: et, le voir placé dans le vide circulaire formé par la lame ellemême, signifie seulement qu'on voulait le faire ressortir de cette manière, réunissant, auprès de l'image de la Vierge miraculeuse, toutes les «entreprises» du chevaleresque Comte: le Lion ailé, la Croix, le Collier, le Fert et le cri de guerre Savoye.

Il est possible même que cette devise ait été habituellement placée de cette manière, sur les étendards de l'Ordre qui, à partir de 1364, flottèrent sur tous les champs de victoire et de gloire, témoignage donné à ces preux qu'ils étaient la plus fidèle garde de leur prince. Dans un tel cas, elle aurait été ainsi faite — broderie d'or sur fond clair — cette «magna banderia Domini», qui «bactuta per magistrum Amoro pictorem de Veneciis ad deguisam Domini» flottait sur la galère du Comte, lors de l'expédition d'Orient, à côté de celle de la Croix de Savoie et de la Vierge Marie<sup>1</sup>; comme nous pouvons en être presque certains, en voyant noté, en 1405 «un grand estandart tout batu dor fin, dou coller de Monseigneur, et dedeins le coller a escript Fert, tout dor fin, qui monte cinquante ecus» <sup>2</sup>.

Il est tout à fait impossible de savoir quand le *Fert* et les roses d'émail ont été placées dans le Collier de l'Ordre, auquel, après la mort seulement du Comte Vert, on ajouta l'appellatif « de Savoie », bien que cela puisse paraître quelque peu étrange aux modernes, si précis et si rigoureux en matière d'étiquette. Il faut se contenter d'hypothèses.

¹ Compte de l'expédition, op. cit., fol. XXVII: Bollati, éd. cit. Nº 269.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Note des *Conti Tesoreria generale di Savoia*, citée par *Vernazza*, op. cit., p. 601; tout à fait à tort, Promis, *Illustrazione* . . . cit., p. 89, croyait que le *Fert* se trouvait sur le Collier.

En tout cas, jusque dans la seconde moitié du XVe siècle, la devise *Fert* est placée sur le Collier selon la fantaisie des Chevaliers, et jusqu'alors le port de cette devise n'est pas obligatoire, puisque certains Chevaliers la remplacent par *Ave Maria* ou *Alahac*.

Nous trouvons aussi le *Fert* dans le centre de l'insigne, mais il est aussi remplacé quelque fois par une étoile, une croix, un losange ou une rose!

\* \*

Comme nous avons vu, dès sa fondation l'Ordre du Collier fut dédié à la Vierge, aussi le voyons nous bientôt apparaître décoré de la rose, la reine des fleurs et la fleur de la Vierge par excellence. Elle apparaît pour la première fois sur le Collier des Statuts d'Amédée VIII: mais ce n'est que vers la fin du XVe siècle que nous voyons définitivement les roses introduites dans le Collier, et nous croyons que cet usage est en corrélation avec l'introduction de la dévotion au Rosaire, qui se répandit partout dans le centre de l'Europe à cette époque, grâce à l'impulsion qui lui fut donné par Alain de la Roche († 1475) et par la fondation des confréries du Rosaire.

Pour expliquer l'origine du Rosaire, on racontait dans la seconde moitié du XVe siècle une très jolie légende. Un chevalier offrait chaque jour à Notre-Dame une guirlande de fleurs; il se fit moine, et comme il n'avait plus le temps de faire à la Vierge son offrande quotidienne, il songeait à quitter le monastère, quand un vieux père lui apprit à offrir chaque jour à la Vierge une couronne de roses spirituelle en récitant des Ave Maria.

Dans le Rosaire on récitait 150 Ave Maria, divisés en 15 groupes de 10, séparés chacun par un Pater et pendant lesquels on méditait les 15 mystères dont le premier était «l'Annonce».

Les roses du Collier étaient alternativement rouges et blanches. Devonsnous voir là les couleurs de S<sup>t</sup> Maurice ou de la Maison de Savoie?

D'autre part un auteur en 1476 recommande en disant le chapelet «qu'après dix roses blanches il faut intercaler une rose rouge, représentée par le Pater que l'on récite en pensant au sang de N.-S. répandu pour nos péchés».

Un manuel de 1489 parle de trois chapelets, le premier fait de roses blanches, le second de roses rouges et le troisième de roses d'or: ils doivent se rapporter aux mystères joyeux, douloureux et glorieux.

\* \*

Enfin, quand est-ce que l'image du mystère de l'Annonciation fut placée dans le cercle du pendant? Nous voyons que c'est dans le dernier quart du XVe siècle. Et vraiment, comme le savant baron Manno nous l'a démontré, contre l'opinion universelle, le 19 juillet 1492, la duchesse Blanche de Savoie-

¹ Nous en avons une preuve dans le prix variable des Colliers: p. ex. en 1402, un Collier valait 15 florins petit poids; en 1418, 116 écus; en 1454, 89 florins; en 1490, l'un valait 171 écus, un autre 60 (Archives d'Etat de Turin, *Ordini Militari*, liasse V, cit. nº 28, p. 12; Vernazza, op. cit. p. 600; Manno, op. cit. et Camus, op. cit. p. 313.

Montferrat, régente pendant la minorité de son fils Charles II, ordonnait, à sa requête, à l'orfèvre genevois Ivonet Cotaing, le versement de l'arrièré d'un de ses anciens crédits, pour matériel et travail «primo, in uno collari dicti Ordinis facto ad similitudinem rosarum et uno pendenti, in quo est Annuntiatio Domine Nostre..., item, in uno alio collari constructo modo et forma quibus supra...: que collaria fuere dicto Domino et conthorali nostro expedita et tradita per dictum aurifabrum....» ¹.

Maintenant, il me semble probable que ce soit le duc Charles I<sup>er</sup> le Guerrier (1482-1490) qui a introduit dans l'insigne de l'Ordre le premier des mystères joyeux de la Vierge (pour laquelle Amédée VIII déjà avait une dévotion particulière), lorsqu'il succéda, en 1487, dans les droits illusoires au Royaume de Chypre et de Jérusalem, à sa tante Charlotte de Lusignan, veuve de Ludovic de Savoie, et cela, pour donner à l'Ordre un caractère de piété, de religiosité plus marqué: si pourtant, on ne doit pas remonter, pour l'idée première, au bienheureux Amédée IX, qui règna de 1465 à 1472°.

Ce fut, en dernier lieu, le malheureux Charles III le Bon, qui, en 1518, en donnant à l'Ordre des Statuts nouveaux, plus larges, et plus appropriés aux temps, et en portant à 20 le nombre des Chevaliers, sanctionna solennellement les modifications survenues pendant une longue série d'années, dans la forme du Collier, par les paroles suivantes: «Pour la grande amour et singulière deuocion qu'avons de tout nostre cueur mis a la glorieuse Vierge Marie et a sa joyeuse Annunciation, et en mémoire dicelle pour desmontrer par dehors ce qui est dedans. Nous auons mys est mectons quinze roses blanches et vermeilles audit collier, ensemble les quinze las dOrdre auecques la deuise de nos antecesseurs, et uoulons qu'il ayt nom l'Ordre de l'Annunciation Notre-Dame et au pendant du dit collier aura la presentacion de l'Annunciation qui feist l'Ange Gabriel à la glorieuse Vierge» <sup>3</sup>.

C'est ainsi que l'Ordre était définitivement appelé « de l'Annonciade» et le Collier, destiné à donner la plus haute marque d'honneur aux compagnons fidèles et aux collaborateurs du Duc de Savoie, prenait sa forme définitive, telle qu'elle nous est parvenue: nœuds, Fert et roses sur une lame déliée, avec l'image du mystère dans le pendant aux trois nœuds.

Mais que de variations dans sa forme, depuis celle, très simple, qu'il avait, lorsque le Comte Vert le choisissait pour lui et ses compagnons, au moment de la fondation de l'Ordre, aux premiers jours de 1364!

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Manno, Les roses et la médaille au collier de l'Ordre de Savoie, cit.: opinion déjà émise, sans preuve, par Borgarello di Cambiano, selon ce qu'en dit en la combattant, Cigna-Santi, manuscrit cit. p. 35-36.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans l'inventaire lausannois de 1441 sont mentionnés plusieurs dons d'Amédée VIII (Félix V) avec la figure de l'Annonciation. Le même mystère est aussi représenté à côtés des insignes de l'Ordre sur un grand nombre d'ornements et d'objets sacrés, indiqués dans des inventaires du temps de Philibert. Cf. Vayra, Le lettere e le arti alla corte di Savoia nel secolo XV<sup>e</sup>. Inventari dei castelli di Ciamberi, Torino e Pont-d'Ain, 1497-1498, № 652, 770, 798, 895, 934. Miscellanea di Storia Italiana, série 2e, t. VII, 1884.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Selon la nouvelle transcription de A. Manno, op. cit.

A titre de comparaison nous voulons reproduire ici en terminant le Collier de l'Annonciade tel qu'il est actuellement: 1° le grand modèle qui se porte aux solennités et 2° le petit modèle qui se porte en temps ordinaires '. La planche IX montre le modèle de cérémonie en entier et la planche X l'insigne et un détail du Collier. Les figures 68 et 69 montrent le petit modèle et la figure 70 la plaque sur laquelle nous retrouvons la scène de l'Annonciation, le FERT, les roses et 4 lacs d'amour; on a oublié ici le nombre symbolique de trois.

### Caractère de l'Ordre.

Il nous reste encore une dernière question à résoudre: l'Ordre du Collier de Savoie a-t-il eu, dès son origine, un caractère exclusivement chevaleresque ou aussi, en même temps, religieux?

Le comte Amédée VIII, en fixant par écrit les Statuts en 1409, disait sans doute, dans la préface, que l'Ordre avait été institué en l'honneur des 15 mystères de la Vierge, mais il ne faisait que donner corps à la tradition, s'appuyant spécialement sur le testament de son aïeul, qui en 1383 avait fondé la Chartreuse de Pierre-Châtel près de Belley, la confiant à 15 moines, en l'honneur des dits mystères: et, comme il est naturel, traditionnellement, son assertion a été répétée jusqu'à ces derniers temps, jusqu'à Cibrario, qui arriva à interpréter le Fert comme « Fert vincula fidei », c'est-à-dire de la foi jurée à Marie.

Il est vrai, qu'en dernier lieu, Claretta a cherché, avec une hardie allégation, de soutenir le caractère primitif absolument chevaleresque et laïque de l'Ordre, déniant toute signification symbolique au nombre des Chevaliers, et par conséquent, refusant d'admettre que les nœuds signifiassent l'amour qui unissait les Chevaliers à Marie<sup>2</sup>; mais nous devons revenir principalement (pour la majeure partie) à l'antique hypothèse, en l'appuyant par des preuves.

Tout d'abord, si nous parcourons les Statuts des Ordres les plus fameux, qui nous sont parvenus, nous les trouvons pénétrés de l'esprit de religiosité, presque de mysticisme, si fréquent alors parmi les grands et dans le peuple; et le Dieu tout-puissant, et la Ste Vierge, et les Apôtres et la cohorte des Saints du ciel étaient invoqués comme les protecteurs des nouveaux Chevaliers 3; et l'Ordre même de l'Etoile, dont le Comte Vert avait fait partie, était dédié à la Ste Vierge.

Il est donc impossible qu'Amédée VI ait voulu, en cela, briser avec l'esprit général de son temps, si l'on considère encore le grand amour et le respect qu'il éprouvait pour Marie, vénérée alors dans les sanctuaires de Turin, de Lausanne et de Bourg-en-Bresse, et auxquels il avait toujours donné de géné-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J'ai obtenu les photographies du premier, de M. Paolo Boselli 1<sup>cr</sup> secrétaire de l'Ordre de St Maurice et Lazare par l'entremise de M. l'avocat Gorini, et les photographies du second par la même entremise du Sénateur Carlo Alberto Gerbaix de Sonnaz qui les a fait prendre sur le Collier de son frère l'illustre général Joseph Gerbaix de Sonnaz mort en 1905. A tous deux j'adresse mes remerciements.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Statuti . . . eit. p. 12-17.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir: S. Pivano, Lineamenti storici e giuridici della Cavalleria Mediavale, dans les Mémorie Accademia Scienze Torino, série 2e, t. 55e, 1905.

reuses preuves de sa piété; de plus, si l'on rattache la fondation de l'Ordre, survenue en janvier 1364, à sa glorieuse expédition d'Orient, bénie par le Souverain Pontife, dirigée contre les ennemis du Christ, devenue une victorieuse campagne contre les Musulmans, ayant pour résultat la libération de son cousin, l'empereur grec Jean V Paléologue, des mains des Bulgares, prélude de son abjuration et de son retour, bien qu'inutile, dans le sein de l'Eglise catholique.

Non pas accidentel donc, mais symbolique était le nombre des premiers Chevaliers du Collier, en souvenir des 15 mystères médités dans le Saint Rosaire: comme symbole, peut-être, de la Ste Trinité, du « Deus trinus et unus » était aussi le nombre des nœuds d'amour qu'en formaient le pendant.

Et c'est ainsi que lorsque, dans sa mémorable expédition balkanique, le Comte Vert dirigeait sa petite flotte de Venise, par le Négrepont et Gallipoli, vers la splendide, mystérieuse et lointaine Constantinople, et de là contre les villes turques et bulgares de la Mer Noire, pour y faire sentir la puissance de ses armes, sur sa grande galère amirale, aux côtés de l'étendard à la fatidique Croix blanche sur champ rouge et à celui de l'Ordre, flottait une bannière de riche taffetas bleu d'azur, semé d'étoiles d'or, avec l'image de Marie, la protectrice de la périlleuse entreprise: c'est cette même image qui ornait le gonfanon de sa lance redoutée, dans la lutte féroce contre les ennemis du nom chrétien!

### Conclusion.

Nous voici arrivé, par un chemin difficile, au but que nous nous étions donné, cherchant à faire parler les documents et les faits seuls, sans nous laisser aller à des écarts inutiles de fantaisie, ou à des commentaires de rhétorique aussi faciles que vains, notre sujet étant par lui-même trop élevé.

En en modifiant ainsi les origines, nous voyons que la fondation de l'Ordre du Collier de Savoie change entièrement d'aspect: ces origines ne sont plus rattachées, comme le veut la tradition universelle, à une guerre de féroce vengeance contre un seigneur révolté, mais à une expédition qui, parmi des raisons naturelles politiques, avait aussi tout l'esprit religieux et l'enthousiasme d'une noble cause.

D'autres temps vinrent: le règlement de l'Ordre, le nombre des Chevaliers, ses insignes, son caractère même changèrent; aux premiers Grands Maîtres, au chevaleresque Comte Vert, et à son intrépide fils, le Comte Rouge, succédèrent d'autres personnages, prudents et sages, Ducs de Savoie, Rois de Sicile et de Sardaigne, ensuite, Rois d'Italie: mais c'est le souffle idéal de son origine qui en a toujours animé la séculaire existence, depuis le commencement de 1364 qui l'avait vu naître en la noble circonstance d'un serment de Croisade, depuis cette aventureuse campagne de 1366-1367, laquelle, pendant que l'Europe entière restait sourde à toute voix généreuse, reçut dans la personne de son chef et de ses quatorze compagnons, son baptême de gloire et de sang!

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Compte expédit. cit. fol. 26-29: édit. Bollati, Nº 269-271.